



WWF *for a living planet*®

WWF POSITION PAPER

Thon rouge d'Atlantique Est et de Méditerranée

**Rencontre annuelle de l'ICCAT,
Cape Town, Afrique du Sud
18 au 25 Novembre 2013**

La pêche, pourtant millénaire, du thon rouge en Méditerranée est entrée dans une phase de détérioration rapide et intense au cours de la dernière décennie du XXème siècle. Ce déclin est fortement lié à l'apparition de fermes d'engraissement de thons capturés dans le milieu naturel, une pratique auparavant inconnue en Méditerranée et qui s'est multipliée de façon anarchique depuis les années 90.

Cette pratique a enclenché la spirale perverse de la surpêche. La demande croissante de gros thons vivants pour l'engraissement a nourri le développement de la flotte industrielle de thoniers senneurs et a généré leur expansion à l'ensemble des eaux Méditerranéennes, lieu de rassemblement pour la reproduction du thon rouge.

Le WWF a été le premier à alerter sur les risques de ces nouvelles pratiques et mène depuis 2001 des campagnes internationales pour éviter l'effondrement des populations de thon rouge et garantir une pêche responsable et durable.

En 2006, après des années de mauvaise gestion à ignorer les alertes lancées par la communauté scientifique et la société civile sur l'état alarmant et l'effondrement imminent du stock de thon rouge et des pêcheries associées, l'ICCAT a finalement adopté un premier plan de restauration pour cette espèce. Tout d'abord trop éloignées des recommandations scientifiques, les mesures prises dans le cadre de ce plan ont ensuite été renforcées et améliorées, notamment depuis 2009, année où l'espèce a été proposée à l'Annexe I de la CITES (Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction). Il en a résulté une diminution notable des captures réelles (y compris illégales) au cours des dernières années.

L'an passé, en 2012, les Parties Contractantes de l'ICCAT ont fait le choix d'agir de manière responsable et ont établi le TAC pour 2013 et les années suivantes en suivant les recommandations scientifiques

Cependant, la pêche illégale causée par la surcapacité avérée et les failles qui subsistent dans le système de contrôle et de traçabilité, reste un problème majeur. En 2013 le SCRS (acronyme anglais du Comité Permanent pour la Recherche Scientifique de l'ICCAT) reste « préoccupé par la capacité de pêche actuelle qui pourrait facilement capturer des volumes en large excès par rapport aux niveaux définis par la stratégie de reconstitution adopté par la Commission ».

L'analyse des documents de capture des campagnes de pêche et d'engraissement de 2012, soumise par le WWF à la fois au SCRS ainsi qu'au Comité d'application de l'ICCAT, montre que l'application actuelle du programme de document de capture pour le thon rouge (BCD – Bluefin tuna Catch Document) est loin d'assurer une totale traçabilité. Cette analyse met aussi en évidence que pour réellement lutter contre la pêche INN (Illicite Non déclarée, Non réglementée), une révision totale de ce programme accompagnée de l'amélioration de la quantification sous-marine des poissons transférés pour engraissement est nécessaire.

En 2013, il n'y a pas eu de nouvelle évaluation du stock de thon rouge d'Atlantique Est et Méditerranée par le SCRS. L'avis basé sur l'évaluation menée en 2012 est donc toujours valable. En conséquence, la recommandation du SCRS pour 2013 est de maintenir le TAC actuel (« le Comité scientifique ne peut émettre d'avis robuste qui soutiendrait tout changement substantiel du TAC »).

Le comité scientifique précise également que « maintenir les captures autour des derniers TACs » (12 900 à 13 500 tonnes) permettra probablement au stock d'être entièrement restauré d'ici 2022.



WWF® *for a living planet®*

Recommandations:

Le WWF demande aux Parties Contractantes de :

1. Maintenir le TAC pour 2013 au niveau actuel (13 400 tonnes).

En l'absence de nouvelles données scientifiques qui démontreraient le contraire, le SCRS ne recommande aucun changement substantiel du TAC cette année (« le Comité scientifique ne peut émettre d'avis robuste qui soutiendrait tout changement substantiel du TAC »). Un effort considérable a été mené pour faire du thon rouge d'Atlantique Est et Méditerranée un exemple de gestion après qu'il ait représenté l'emblème de la surpêche. Il en va de la crédibilité de l'ICCAT est de ses parties prenantes de continuer dans cette voie en suivant à nouveau les avis scientifiques jusqu'à la reconstitution complète du stock. Tout pas en arrière ne tenant pas compte des avis scientifiques ramènerait l'ICCAT dans ces années sombres durant lesquelles la gestion du thon rouge était associée à « un simulacre de gestion de la pêche ». **Le WWF appelle l'ICCAT à maintenir le TAC au niveau actuel (13 400 tonnes) jusqu'à ce qu'une nouvelle évaluation scientifique soit disponible et que le SCRS ait émis de nouvelles recommandations.**

2. Revoir et renforcer le plan de réduction de la capacité de pêche actuel pour ajuster la capacité de capture réelle au niveau des possibilités de pêche.

Le comité scientifique de l'ICCAT, lance l'alerte sur les niveaux de capacité actuels qui « pourraient facilement capturer des volumes en large excès par rapport aux niveaux définis par la stratégie de reconstitution adopté par la Commission ». L'ICCAT avait adopté son plan de réduction de la capacité de pêche pour le thon rouge en 2008 (ICCAT Rec. 08/05) qui fut ensuite précisé en 2010 (ICCAT Rec. 10-04). Ce plan doit prendre fin en 2013, date supposée de la fin de la surcapacité. Cependant, une évaluation récente (SCRS/2011/158) montre que le plan actuel est basé sur des taux de captures moyens par segment de flotte largement sous-estimés et que la surcapacité est toujours avérée (avec une capacité de capture d'environ 200% du TAC actuel). Cette évaluation est en cohérence avec l'alerte lancée cette année encore par le SCRS. **Le WWF appelle l'ICCAT à revoir et étendre son plan de réduction de la capacité en se basant sur les taux de captures par segment de flotte actualisés et plus proches de la réalité, afin d'éliminer définitivement la surcapacité à l'issue de cette nouvelle période**

3. Réformer radicalement la méthode de quantification et traçabilité des poissons depuis les filets des senneurs jusque dans les cages d'engraissement.

Selon l'étude du WWF soumise cette année au SCRS (SCRS/2013/208) et au Comité d'application de l'ICCAT, l'application actuelle du programme de document de capture du thon rouge présente de nombreux dysfonctionnements. Ce schéma ne permet de tracer ni l'origine ni la biomasse des poissons depuis la pêche jusqu'aux cages d'engraissement. Le fait que cette analyse des BCD ne permette pas de retrouver les ratios réels d'engraissement donne clairement une idée de l'ampleur du problème. Ce constat laisse à penser qu'il pourrait exister des captures non déclarées. **Le WWF appelle l'ICCAT à 1. Adopter** de manière urgente une procédure technique qui assure la quantification régulière et précise des poissons pêchés puis engraisés dans les cages. **2. Interdire** les mélanges dans une même cage de poissons provenant de différentes actions de pêche. **3. Mettre un terme** à l'utilisation de la pratique des opérations conjointes de pêche (OCP) comme une manière de gérer conjointement des quotas individuels indépendamment du fait que les navires concernés opèrent de manière conjointe en mer ou non. **4. Rendre obligatoire**, pour tous les navires impliqués dans une opération conjointe de pêche, la déclaration individuelle des captures pour chaque opération de pêche dans un document de capture unique et distinct.

Pour l'instant, pour une opération de pêche donnée, les déclarations de captures attribuées à tous les bateaux d'une même nationalité appartenant à la même OCP sont rassemblées dans un BCD unique de cette nationalité même si la capture est effectuée par un bateau d'une nationalité différente.



WWF® *for a living planet*®

4. Soutenir fermement le comité scientifique de l'ICCAT dans ses efforts pour améliorer la collecte de données et développer de nouvelles méthodes afin de garantir une évaluation du stock plus fiable en 2015

Tout comme le SCRS, pour 2013 le WWF recommande de « continuer à améliorer le programme de collecte de données et le remplacement des méthodes actuelles d'évaluation par des approches appropriées prenant en compte les incertitudes non quantifiées ». Le SCRS mène des recherches approfondies depuis 2012 afin de rassembler les outils nécessaires pour mener une nouvelle évaluation du stock en 2015 basée sur « un nouveau modèle d'évaluation » telle que prévu par la recommandation ICCAT Rec. 12-03. **Le WWF appelle l'ICCAT** à un maximum de soutien pour le SCRS dans cette tâche et **alerte** sur les effets négatifs qu'une demande d'actualisation de l'évaluation de 2010 pour 2014 pourrait avoir sur le travail du SCRS en le détournant d'une évaluation ambitieuse pour 2015. **Le WWF recommande fortement** de permettre au SCRS de concentrer ces ressources en 2014 et 2015 afin de remplir son mandat, à savoir établir l'évaluation de stock la plus fiable qui n'ait jamais été en 2015.

Le WWF est convaincu qu'une bonne gestion du stock de thon rouge d'Atlantique Est et Méditerranée peut bénéficier à la fois aux écosystèmes marins, aux communautés de pêcheurs et aux consommateurs. Il semblerait que nous nous en approchions, chose qui paraissait impensable il y a quelques années.

Le WWF appelle les parties contractantes de l'ICCAT ainsi que le secteur de la pêche à prendre leurs responsabilités et à continuer sur cette lancée pour maintenir à haut niveau les ambitions de reconstitution de ce stock.

**Les victoires sont longues à obtenir et tout peut être perdu en un instant...
Il serait prématuré de relâcher les efforts**